



## Note de synthèse du questionnaire :

# Les Retraités en colère

En mars 2017, 9 organisations nationales de retraités ont adressé un questionnaire aux retraités et retraitées afin :

- de mieux les connaître,
- de mieux les représenter,
- de mieux répondre à leurs attentes et agir en leur faveur.

Lancé dans une démarche militante, se rapprocher des 16 millions de retraités et retraitées que nous défendons, ce questionnaire a connu un succès certain puisque près de 12000 personnes ont rempli le document sur papier ou via le site internet spécialement ouvert à cette intention : «retraitésencolère.fr».

Avant de dégager quelques enseignements des résultats remontés jusqu'à nous, il est prudent de rappeler quelques données :

- le questionnaire correspond à une large catégorie de la population retraitée mais n'a pas l'exhaustivité de l'exploitation d'un fichier officiel ou d'un « panel » statistique élaboré par un institut de sondage ; il n'a pas non plus été possible de prendre en compte la question des différences homme/femme qui justifierait un questionnaire séparé.
- certaines questions n'ont pu faire l'objet d'une moyenne exhaustive. Ainsi, la question 1 : « Depuis combien de temps êtes-vous à la retraite ? » a vu des réponses formulées en années, en mois ou à travers une date de départ en retraite, ce qui rend le calcul de la moyenne impossible à partir des instruments dont nous disposons.

Le total des réponses n'atteint pas toujours les 100 % dans la mesure où certaines cases du questionnaire étaient parfois ignorées. Nous avons considéré que cela n'invalide pas le reste des réponses.

Il arrive que le total puisse dépasser les 100 % en cas de réponses multiples.

Enfin, dans un cas (question 10), nous n'avons pas jugé pertinent de tirer un résultat des réponses données.

\*\*\*

**Nous avons d'abord étudié le problème n°1 des retraités, le pouvoir d'achat, à travers une série de questions.**

### **QUESTION 1 – Depuis combien de temps êtes-vous à la retraite ?**

De quelques mois à plusieurs décennies, l'éventail est très large. A signaler un couple de retraités du Pas-de-Calais ayant bénéficié de 40 années de cotisations.

### **QUESTION 2 – Quel est le montant mensuel de vos pensions personnelles ?**

- moins de 1 000 € : 6 %
- de 1 000 à 2 000 € : 57 %
- de 2 000 à 3 000 € : 30 %
- de 3 000 à 4 000 € : 6 %
- 4 000 € et plus : 1 %

Comme indiqué en introduction, ce tableau est d'abord le reflet de la population retraitée en contact avec nos organisations et non celui de la situation de l'ensemble des retraités. La faible proportion de la catégorie « - de 1000 €/mois » est liée aux difficultés rencontrées par cette catégorie de retraités: âge, isolement géographique et social, secteurs professionnels non-salariés, etc.

### **QUESTION 3 – Etes-vous locataire ou propriétaire ?**

La plus grande partie des retraités touchés par ce questionnaire est propriétaire de son appartement ou de sa maison (84 %). Les locataires (14 %) sont sous-représentés. Le résultat est différent des données connues et ne correspond pas aux contacts que nous avons. Toutefois, le mode de recueil des résultats (essentiellement via internet) a pu jouer sur le résultat.

### **QUESTION 4 – Vivez-vous seul, en couple, avec une personne à charge ?**

La majorité des questionnaires (67 %) émane de retraités vivant en couple et 28 % de personnes seules. 2 % des réponses mentionnent la présence d'une personne à charge au foyer.

### **QUESTION 5 – Vous considérez-vous comme étant financièrement à l'aise, tout juste à niveau, en difficulté, pauvre ?**

On pourra sans doute souligner la part de subjectivité de la question mais on se rappellera aussi qu'il s'agit pour nos organisations d'aller au-devant de ceux que nous représentons et de sonder leur état d'esprit.

62 % se considèrent « tout juste à niveau » ce qui signifie que la menace de précarisation de leur statut est très présente.

La suite des questions prouve que ce problème est préoccupant, sachant qu'au moment de la rédaction de ce questionnaire, la proposition de hausse de la CSG n'avait pas encore été formulée par le candidat élu à l'Élysée.

Par ailleurs, si 20 % des retraités interrogés se considèrent « à l'aise », on constate que 12 % se déclarent « en difficulté », voire « pauvre » ce qui correspond globalement au taux de pauvreté constaté par les statistiques nationales pour les retraités.

**QUESTION 6 – Avez-vous le sentiment, depuis 5 ans, que votre situation financière s'est améliorée, est stable ou s'est dégradée ?**

Le constat est ici sans appel. Une écrasante majorité (80 %) fait le bilan que sa situation s'est dégradée, soit plus de 3 personnes sur 4 ; seuls 17 % considèrent que leur situation est stable et si le 0 % d'amélioration est logique, vu le blocage des pensions imposé depuis 4 ans par les pouvoirs publics, ce n'est pas un effet de calculatrice : nous n'avons trouvé que 2 questionnaires mentionnant une amélioration sur les 12 000 enregistrés !

**QUESTION 7 – Quelles mesures ont le plus touché votre pouvoir d'achat ?**

Dix possibilités étaient proposées aux personnes interrogées avec possibilité de cocher plusieurs cases, d'où un total évidemment supérieur à 100 %.

La première cause tient à la hausse des prix, ce qui contredit singulièrement les discours sur la modération de l'inflation, discours nié par 65 % des personnes interrogées, 42 % relevant le coût de l'énergie et 5 % les hausses de loyer, etc.

Les items suivant incriminent les dépenses liées à la santé : 48 % des questionnés s'alarment de la hausse des cotisations des complémentaires de santé et 32 % du coût de l'accès aux soins et des remboursements.

Vient ensuite la fiscalité : 46 % des retraités interrogés dénoncent la hausse de la fiscalité locale, 43 % la hausse de la TVA, 34 % la CASA, 17 % la suppression de la demi-part fiscale et 11 % l'imposition des majorations familiales. Remarquons cependant que la suppression de la demi-part n'est évidemment pas ressentie par ceux qui n'en bénéficiaient pas, de même que l'imposition des majorations familiales.

Enfin, 11 % incriminent évidemment l'absence de revalorisation annuelle des pensions.

\*\*\*

Nous avons ensuite essayé d'avoir quelques éléments d'appréciation sur la question touchant à la perte d'autonomie.

**QUESTION 8 – Connaissez-vous une personne âgée en manque d'autonomie ?**

A peu près 1 personne sur 2 a répondu par la négative (48 %). Un pourcentage relativement réduit a répondu « moi » (5 %) ou « mon conjoint » (2 %) mais 1 personne sur 4 environ (21 %) a l'un de ses parents en manque d'autonomie. Et 16 % connaissent une personne autre que de leur famille dans cette situation.

On doit tenir compte que plusieurs cases ont pu être cochées pour une même question ce qui relativise les pourcentages calculés.

Toutefois, on constate combien est importante la question de la perte d'autonomie dans la population interrogée même si relativement peu en font l'expérience personnelle. Globalement, 1 personne sur 2 connaît quelqu'un qui est concerné.

Sachant que les questionnaires n'ont pas fait l'objet d'une diffusion massive dans les maisons de retraite, ce qui aurait évidemment influé sur le résultat, cette proportion traduit une réalité et une prise de conscience croissante de l'importance de cette question.

**QUESTION 9 – Jugez-vous le plan d'aide suffisant ou insuffisant selon qu'il s'agit d'un maintien à domicile ou d'un accueil en établissement ?**

Environ 65 % ont donné un avis sur le maintien à domicile et 61 % sur l'accueil en établissement ce qui signifie que les répondants ont donné un avis sur les deux situations dans le questionnaire. Il aurait sans doute fallu insister sur l'importance de répondre uniquement sur les situations réelles personnelles. Ceci étant, l'avis est unanime sur l'insuffisance des plans d'aide à l'autonomie :

- - à domicile : 93 %
- - en établissement : 97 %

La situation catastrophique dans nombre d'EHPAD (cf. la grève dans l'établissement « les Opalines » dans le Jura) ne peut que renforcer le sentiment d'urgence à traiter les besoins des résidents comme des personnels de ces centres.

**QUESTION 10 – A combien chiffrez-vous ce que la famille doit payer chaque mois, une fois toutes les aides perçues ?**

De fait, cette question avait surtout pour but de sensibiliser les personnes interrogées à la question des « restes à charge » dans les familles concernées. Mais faute d'éprouver soi-même une situation de dépendance ou de connaître celle d'un proche, la réponse n'était pas évidente, d'où un taux très faible de réponses qui rend son exploitation non pertinente.

\*\*\*

Les deux dernières questions étaient destinées à tester l'état d'esprit des retraités et leur combativité.

**QUESTION 11 – Estimez-vous que les politiques publiques de ces dernières années ont tenu compte de la situation des retraités ?**

- 46 % d'entre eux ont considéré que les politiques avaient « négligé » la situation des retraités,
- 38 % que les politiques avaient « ignoré leur situation »,
- et que 10 % n'avaient « pas vraiment pris conscience ».

Si on affine les résultats, on trouve 6 % de sans réponse et sur 12000 réponses environ, on recense tout de même 54 retraités qui estiment que les politiques ont « pleinement pris conscience » de leur situation. Encore une fois, c'était avant l'annonce de la hausse de la CSG...

**QUESTION 12 – Estimez-vous nécessaire que les retraités se fassent entendre ?**

- pour 93 % des personnes interrogées, c'est oui !
- moins d'1 % pensent que non et 5 % n'ont pas répondu.

Sur les modalités d'action, et sachant que plusieurs réponses ont pu être cochées, les retraités se prononcent pour :

- les pétitions (57 %)

- les courriers et délégations aux élus (44 %)
- les conférences de presse (39 %)
- les manifestations (7 %)

Et les suggestions relevées dans la rubrique « autres » incluent : l'utilisation des réseaux sociaux, la distribution de tracts, la grève du bénévolat, les actions de blocage et de boycott, voire des sit-in et une action européenne des retraités.

***En résumé, les retraités sont inquiets, conscients des problèmes et prêts à se mobiliser.***

Certes, la manifestation n'est pas en tête des modalités d'action mais, compte tenu de leur âge, 7 %, ce n'est pas si mal !

***Imaginons un million et cent vingt mille retraités dans la rue !***